

Article "Aide aux aidants à Nice : une charte renforcée pour mieux les accompagner"

Tags de l'article:

- Accueillir, écouter, informer, orienter
- Toute pathologie
- Aidant et aidé
- Adulte

Description :

Aide aux aidants à Nice : une charte renforcée pour mieux les accompagner

□

Lundi 24 juin, à l'Hôtel de Ville de Nice, en salle du Conseil Municipal, a été signée une nouvelle charte partenariale pour l'aide aux aidants. Initiée par le CCAS de la Ville de Nice, cette charte vise à **consolider le soutien et l'accompagnement des personnes qui viennent en aide à un proche en perte d'autonomie.**

La nouvelle charte partenariale rassemble 38 signataires, contre 17 en 2022. Elle matérialise l'engagement des partenaires **dans la mobilisation de Nice pour l'aide aux aidants. Elle permettra de renforcer l'accompagnement et le soutien de ces personnes indispensables, et de leur offrir un peu de répit dans leur quotidien.**

Les élus présents, Mme Jennifer SALLES, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS, Mme Pascale FERRALIS, Conseillère Municipale et le professeur Richard CHEMLA, Adjoint au Maire ont exprimé leur gratitude à l'ensemble des partenaires pour leur implication et ont réaffirmé le soutien indéfectible de la Ville et de son Maire, Christian ESTROSI, à cette cause.

Cet engagement envers les aidants se poursuit notamment à l'Adresse des Aidants, un lieu ressource dédié à l'information, à l'accompagnement et au répit des aidants, avec le soutien financier notable d'AG2R la Mondiale.